

Ana Martínez Westerhausen

L'École de Lacan, une interprétation du désir de l'analyste

Dans le cadre de ce séminaire d'École consacré aux « conceptions de la fin de l'analyse », il me revient de vous présenter ce qu'on peut tenir pour l'ultime formule de Lacan sur la fin de l'analyse. C'est à dessein que je dis « formule » au lieu de « conception » ou de « doctrine ». En effet, si conception ou doctrine il y a, Lacan ne la thématise pas comme telle.

La réflexion que je vous présente est issue d'une expérience d'une vingtaine d'années de formation et de travail à l'École de Lacan et de ce que j'ai appris du désir de l'analyste à travers cette expérience.

Il est possible que cet exposé puisse choquer d'emblée, dans la mesure où nous sommes plus habitués à aborder la question du désir de l'analyste à partir de l'expérience de la cure, c'est-à-dire à partir d'une relation entre deux personnes que représente la paire analyste-analysant. Cependant, ma proposition pour cette rencontre est de considérer le désir de l'analyste à partir d'une double perspective. Il s'agit d'une part d'attraper quelque chose du désir de l'analyste dans sa dimension d'acte, et d'autre part d'isoler ce qu'il en est de sa relation avec l'École.

Exposé des motifs

L'essentiel de la réflexion peut être formulé à travers la question suivante : *quelle relation existe-t-il entre le désir de l'analyste et le désir d'École (de la passe) ?*

* Intervention à l'après-midi des cartels du 3 avril 2004.

À un premier niveau de réponse, on pourrait argumenter qu'il n'y a pas besoin d'articuler les deux désirs, puisque le moment de la passe dans une cure analytique est le moment où l'on traite essentiellement de l'émergence du désir de l'analysant ou, autrement dit, du passage de l'analysant à l'analyste ; tout en étant une des conséquences possibles de ce passage, il s'agit également de l'élaboration d'un savoir inédit que produit l'analysant comme résultat de sa rencontre avec le réel. De fait, pour que tout cela advienne, une École n'est pas indispensable ; ce qui est indispensable, c'est que la cure soit menée de telle sorte que le moment de la passe puisse avoir lieu. C'est pourquoi à ce niveau-là on ne confirmerait pas la nécessité de l'articulation entre désir de l'analyste et désir d'École, bien que l'on retrouve indirectement la question du côté de la formation des analystes. Pour que le moment de passe advienne, il faut donc des analystes capables de le reconnaître et capables de conduire un analysant jusqu'à ce point. Est-il possible de former des analystes à la hauteur de ce travail sans École ? Je ne le crois pas, mais je n'aborderai pas ici ce sujet.

Tout ce qui a été dit jusque-là sur le désir de l'analyste est déjà établi, et fait partie des « structures assurées dans la psychanalyse » auxquelles Lacan fait référence dans la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École ».

Cependant, on peut considérer un deuxième niveau de réponse à la question qui guide notre réflexion. Un niveau qui suppose de prendre en considération les structures collectives nécessaires afin de tenir un discours analytique en progrès constant, sachant qu'il existe un registre de l'élaboration du savoir analytique qui exige le concours de plusieurs : le savoir que l'on peut obtenir d'une seule expérience de passe et le savoir que l'on peut obtenir de multiples expériences n'est pas le même.

On constate tout d'abord les différences essentielles de ces expériences, leur variété. De même, l'élaboration que fait l'analysant de son expérience de passe – élaboration qu'il peut vouloir transmettre ou non – et celle qui surgit de l'élaboration

collective, résultant du travail du cartel de la passe, ne sont pas identiques. En ce sens, on peut affirmer que le cartel de la passe est l'un des endroits où l'on peut vérifier qu'il existe un type de savoir qui ne peut surgir que de l'interaction entre les apports de plusieurs, tel que l'a signalé Lacan dans l'apologue des trois prisonniers ; dans cet apologue, il analyse minutieusement la dialectique collective nécessaire pour atteindre la vérité, une dialectique qui inclut – ne l'oublions pas – le registre de l'acte. Je cite : « Il n'est que de faire apparaître au terme logique des *autres* la moindre dispartate pour qu'il s'en manifeste combien la vérité pour tous dépend de la rigueur de chacun, et même que la vérité, à être atteinte seulement par les uns, peut engendrer, sinon confirmer, l'erreur chez les autres, Et encore ceci que, si dans cette course à la vérité, on n'est que seul, si l'on n'est tous, à toucher au vrai, aucun n'y touche pourtant sinon par les autres ¹. »

En ce sens, le dispositif de la passe est un montage qui réunit plusieurs personnes : le passant, les passeurs et les membres du cartel de la passe, qui coopèrent suivant des règles très précises et méditées, orientées pour favoriser la transmission de ce qui est essentiel de l'expérience analytique, de telle sorte qu'il soit possible d'écouter l'émergence du désir de l'analyste lorsque celui-ci advient et parvient à être transmis. D'autre part, ce dispositif sophistiqué est pensé pour permettre la production d'un savoir élaboré à partir de l'examen de ces expériences, un savoir dont la formalisation est de la responsabilité du cartel.

En résumé, le dispositif de la passe peut être considéré comme la convocation d'un ensemble de sujets engagés dans l'expérience analytique, qui se prêtent à une élaboration collective pour la recherche et la vérification du désir de l'analyste. Pour cette raison, la thèse qu'en définitive je défends est qu'il n'est pas possible de maintenir vivant le désir de l'analyste qui surgit au moment de la passe dans la cure si ce n'est en continuant l'exercice constant du discours analytique

1. J. Lacan, *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 212.

soutenu à plusieurs – ce que je considère comme synonyme du désir d'École. Autrement dit, le « véritable » désir de l'analyste – et quand je dis véritable, je veux dire durable, qui persévère – serait celui qui se poursuit avec le désir de l'École de la passe : celle qui comprend les structures collectives qui rendent possible le maintien du discours à la hauteur du progrès du savoir analytique.

Cependant, afin de poursuivre ma réflexion ici, je dois expliciter un peu plus l'expression *désir d'École*. Je crois que l'on peut déduire de ce qui a été dit que je parle de l'École solidaire avec le désir de l'analyste. Cette École n'est pas l'École de psychanalyse – où l'on enseigne la psychanalyse –, ni l'École de ou pour les psychanalystes, où prédomine la dimension associative. L'École du désir de l'analyste est l'École pour le progrès de la psychanalyse. Le fonctionnement et la production de cette École doivent tourner autour de deux piliers centraux qui soutiennent le non-savoir nécessaire à la production du savoir analytique. Ces deux piliers sont : l'*objet a* et le *signifiant de A barré*, S(%).

Du fait que cette École repose sur ces deux piliers, elle est une École pas-toute, qui ne pourra jamais devenir UNE École. Il n'y en a pas une qui le soit, et c'est pourquoi les analystes de l'École sont condamnés, pour leur inconfort et leur rénovation inévitables, à transiter dans ou habiter des incarnations successives de cette École. Ces incarnations constituent « une par une » une série en accord avec le sérieux de l'enseignement de Lacan qui les oriente. Une École avec ces caractéristiques ne peut être soutenue que par des analystes qui ont vécu l'expérience du désir jusqu'à la fin, circonstance que Lacan explique ainsi dans la « Proposition de 1967 » : « Le passage du psychanalysant au psychanalyste, a une porte dont ce reste qui fait leur division est le gond, car cette division n'est autre que celle du sujet, dont ce reste est la cause. Dans ce virage [...] ce qui s'aperçoit c'est que la prise du désir n'est rien que celle d'un désêtre². »

2. J. Lacan, *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 254.

Ce parcours du désir constitue donc la seule raison capable de rendre compte de la persévérance investie dans le soutien d'une entreprise aussi forte et à rebours qu'est le désir de soutenir une École pas-toute.

Une expérience d'École par rapport au désir de l'analyste

Dans ce qui suit, je voudrais réfléchir sur l'expérience d'École à partir de ma propre expérience.

Les premières années se sont écoulées dans le cadre de l'Association mondiale de psychanalyse, où j'ai pu apprendre le concept de désir de l'analyste, et je croyais me trouver dans une École dont le but était le désir de l'analyste, surtout à partir de la mise en œuvre du dispositif de la passe. Mais précisément, cette expérience vécue de ce dispositif dans cette École a démonté ma croyance, en me dévoilant que la seule existence du dispositif de la passe ne garantissait pas que celui-ci soit mis à disposition exclusive du désir de l'analyste, et donc qu'il était possible que le désir du maître s'impose face au désir de l'analyste jusqu'à le faire capituler. C'est une expérience qui a constitué tout un enseignement concernant la vulnérabilité du désir de l'analyste.

Une deuxième expérience concerne le temps écoulé dans la communauté analytique des Forums lorsque j'ai abandonné l'AMP. J'ai supposé d'emblée que nombre de ceux qui avaient abandonné l'AMP, où ils avaient été reconnus par les titres de la garantie ou de la passe, l'avaient fait précisément pour se rebeller contre cette inféodation du désir de l'analyste qui s'y constata, et que pour cette raison ils se consacraient à la création d'un nouveau projet d'École plus favorable au désir de l'analyste.

À cette occasion, j'ai été doublement surprise :

– d'une part, par la constatation de la vitesse à laquelle peut se dégrader, dans certains cas, le discours analytique en dehors de l'École. Cette dégradation peut être à l'origine, en certaines occasions, d'un discours solitaire, sans échange avec

les autres, et en d'autres occasions, elle peut être camouflée sous la consigne d'extension de la psychanalyse ou de dialogue avec d'autres discours.

– d'autre part, par la déception, en notant – contre toute attente, de ma part du moins – le manque de candidatures présentées à l'élection des membres pour la constitution du Collège international de la garantie. Comment interpréter cette absence de propositions de candidats à l'instance de l'École la plus impliquée dans la sauvegarde du désir de l'analyste ? N'existe-t-il pas un aspect du désir qui est sa démonstration en acte ?

Ce que l'ensemble de mon expérience d'École me permet de conclure par rapport au désir de l'analyste peut être exprimé ainsi : *au-delà du moment de la passe clinique qui peut avoir lieu au sein d'une analyse didactique et qui constitue une condition sine qua non pour postuler le désir de l'analyste chez un analysant, on pourrait penser qu'il existe une deuxième preuve pour vérifier l'existence du désir de l'analyste, à savoir le désir d'une École, comprenant l'École de la passe : École du et pour le désir de l'analyste. L'on pourrait ainsi postuler que le désir d'École est un nom ou une interprétation du désir de l'analyste, dans la mesure où, sans l'École de la passe, la dérive ou l'extinction du désir de l'analyste, tel que Lacan l'a conçu et formulé, sont pratiquement assurés.*

L'exemple de Lacan

Nous partons d'une donnée : Lacan fonde l'École et n'abandonne jamais son principe, malgré les nombreux et sévères désagréments rencontrés régulièrement. Pourquoi cette insistance du *désir d'École*, alors qu'il aurait pu développer et transmettre son enseignement dans le cadre exclusif de son séminaire, qu'il a toujours maintenu rigoureusement séparé de l'École ? Nous devons remarquer ici que son séminaire, Lacan ne le consacrait pas à enseigner un savoir constitué, à transmettre des formules déjà prêtes, mais qu'il était fondamentalement pour lui – d'après ses propres paroles – une

expérience de passe. On cite très souvent ses paroles selon lesquelles il exprime qu'« il la passait en passant » dans son séminaire, c'est-à-dire en faisant face à la limite du savoir analytique et en se consacrant au défi d'inventer des nouvelles formulations pour exprimer ces bords de l'expérience analytique – formules soumises à l'épreuve de la transmission.

Alors, pourquoi Lacan n'a-t-il pas pu se passer de l'École ? Je considère que cette question vise, ainsi que je l'ai exprimé plus haut, une deuxième dimension du désir de l'analyste, une dimension qui oblige à passer par la dimension collective indispensable pour établir une clinique de la passe convaincante.

Dans le dispositif de la passe, c'est l'expérience de plusieurs qui se dépose dans l'École, c'est aussi le concours de l'élaboration de plusieurs qui s'appliquent à l'étude de ces expériences déposées. Je cite Lacan dans la « Proposition de 1967 » : « Inutile d'indiquer que cette proposition implique une cumulation de l'expérience, son recueil et son élaboration, une sériation de sa variété, une notation de ses degrés ³. » C'est donc l'élaboration collective qui permet de faire émerger la « varité », et Lacan s' impatientait lorsque les analystes de l'École ne répondaient pas à cette exigence ou n'étaient pas à la hauteur pour mener à bien ce travail.

D'autre part, l'École de Lacan, c'est plusieurs Écoles, effet logique de l'École pas-toute. En premier lieu, Lacan a créé, en 1964, l'École de l'Acte de fondation, connue aussi comme l'École du travail. À cette période de l'École, il parle déjà, explicitement, du désir de l'analyste et il anticipe en quelque sorte l'idée du dispositif de la passe. Il l'exprime ainsi dans le « Preamble de l'Acte de fondation » : « Poursuivre dans des alibis la méconnaissance qui s'abrite ici de faux papiers, exige la rencontre du plus valable d'une expérience personnelle avec ceux qui la sommeront de s'avouer, la tenant pour un bien commun ⁴. »

3. *Ibidem*, p. 255.

4. *Ibid.*, p. 238.

Ce point de départ du lien entre le désir de l'analyste et l'École ne fera que croître jusqu'à occuper la fonction centrale et unique de l'École de Lacan. C'est ainsi que je lis la progression : de l'École de 1964 à l'École de la Proposition ou École de la passe de 1967, qui innove en proposant une nouvelle voie de recrutement d'analystes par le dispositif de la passe, c'est-à-dire de l'examen de l'émergence ou non du désir de l'analyste. Dans cette deuxième École, Lacan détermine l'objectif de la façon suivante : « Cette ombre épaisse à recouvrir ce raccord dont ici je m'occupe, celui où le psychanalysant passe au psychanalyste, voilà ce que notre École peut s'employer à dissiper ⁵. »

L'École de la « Note aux Italiens », en 1973, appelée aussi par certains École des AE, suppose aussi un pas en avant. Cette version d'École engage la radicalisation maximale de l'École par rapport au désir de l'analyste : on peut supposer que, avec elle, Lacan tentait d'assurer l'admission dans l'École de ceux qui avaient un désir de l'analyste vérifié.

La série se termine avec l'École de l'Acte de dissolution, qui met en œuvre l'énoncé qui soutient que l'analyste doit être en état de choisir la psychanalyse avant les psychanalystes. Dans la « Lettre de dissolution » du 5 janvier 1980, Lacan s'exprime ainsi : « Il y a un problème de l'École [...]. Je m'y résous [à sa dissolution] pour ce qu'elle fonctionnerait, si je ne me mettais en travers, à rebours de ce pour quoi je l'ai fondée [mais il ajoute] je persévère [...]. Si je père-sévère, c'est que l'expérience faite appelle contre-expérience qui compense ⁶. »

Il s'agit donc d'un acte de dissolution pour poursuivre avec l'École, pour mieux préserver et transmettre le désir de l'analyste. Je crois que la succession d'Écoles qui font l'École de Lacan montre en tant que tel le caractère constituant pour l'École de ces deux termes solidaires que sont le désir de l'analyste et l'acte.

5. J. Lacan, « La proposition de 1967 », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 252.

6. J. Lacan, *Autres écrits*, op. cit., p. 317-318.

Conclusion

On peut conclure à partir de mon exposé qu'il n'y a pas d'École pour la psychanalyse sans désir de l'analyste, ni désir de l'analyste consistant sans désir d'École.

C'est en ce sens que je lis un point concret de la première version de la « Proposition de 1967 ». Il s'agit du point où Lacan applique le signifiant d'A barré, S(%), à l'AE. Il pose cette opération lorsqu'il expose que le moment de la destitution subjective est celui de savoir si le désir qui permet d'occuper le lieu du désêtre advient, c'est-à-dire si le désir de l'analyste advient. Lacan écrit : « Disons ici, sans autre développement, qu'un accès semblable implique la barre posée sur l'Autre [...] qui est l'Autre qui tombe [...] et que pour cela, qui peut articuler ce S(%) ne doit faire aucun cours [...] ». Et quelques paragraphes plus loin, il continue : « Distrayons-nous, appliquons S(%) à EA. Cela donne : E, l'École ou l'Épreuve, peut-être. Ceci peut indiquer qu'un psychanalyste doit toujours pouvoir choisir entre l'analyse et les psychanalystes. Je prétends désigner [avec cette Proposition] uniquement dans la psychanalyse en intension l'initiative possible d'un nouveau mode d'accès du psychanalyste à une garantie collective ⁷. »

Comment interpréter ce paragraphe ? En premier lieu, je propose de lire l'alternative « l'École ou l'Épreuve (la passe) » comme un *vel* inclusif, c'est-à-dire tel qu'une équivalence entre les deux termes. Ainsi, choisir l'École serait la même chose que choisir l'Épreuve (la passe). Et pourquoi est-ce la même chose ? Parce que, en dernier terme, les deux options nous mèneraient à l'expérience de A barré, S(%), et de l'objet a.

Je termine, en attirant l'attention sur l'expression « garantie collective » utilisée par Lacan. Selon moi, cette expression résume ce que j'ai exposé ici, à savoir la liaison nécessaire entre le désir de l'analyste et son embrayage dans une logique collective au-delà de son émergence dans la dyade analytique, mais en aucun cas sans elle.

7. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 », *Ornicar?*, *Analytica*, p. 24 et 25.